

# Comité régional SCAP Pays de la Loire

## Présentation de la démarche nationale

**DREAL Pays de la Loire  
Nantes - 26 septembre 2014**



# Plan de l'exposé

- Objectifs et enjeux de la démarche nationale
- Le diagnostic patrimonial national : rappel sur la méthode de hiérarchisation des espèces (Muséum National d'Histoire Naturelle)



# Quelques chiffres clés sur la biodiversité en France



En 2014, parmi les espèces menacées au niveau mondial, 41% des amphibiens, 13% des oiseaux et 25% des mammifères sont menacés d'extinction.

La France figure parmi les 10 pays au monde hébergeant le plus grand nombre d'espèces menacées.

Environ 165 ha de milieux naturels et terrains agricoles sont détruits chaque jour, soit 60 000 ha par an, soit environ un département tous les 10 ans.

# *La création d'aires protégées au service de la préservation de la biodiversité*

## → **Au niveau international :**

- convention internationale sur la diversité biologique (Rio, 1992)



## → **Au niveau national :**

- Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) 2011-2020

**STRATÉGIE NATIONALE  
POUR LA BIODIVERSITÉ 2011-2020**



- Stratégie de création d'aires protégées (SCAP), chantier prioritaire du Grenelle de l'environnement



# Chantier prioritaire Grenelle de l'environnement



Circulaire 13/08/2010 relative aux déclinaisons régionales

## OBJECTIF

*« déterminer les espaces qu'il faudra protéger et suivant quelles modalités particulières pour un habitat ou une espèce non encore suffisamment protégé »*

# *Chantier prioritaire Grenelle de l'environnement*

- territoire terrestre métropolitain
- 2 volets :

**Biodiversité** (espèces/habitats)

**Géodiversité** (sites d'intérêt géologique)

- insuffisamment protégés à l'échelle de la région



# Les outils de protection SCAP



# *Les objectifs de la démarche*

*Qu'est-ce que le projet doit livrer ?*

- **Carte des territoires à fort enjeu pour la conservation de la Biodiversité en Pays de la Loire** (espèces et habitats de la liste régionale SCAP) hiérarchisés (intérêt patrimonial, menace,...)
- **Carte des territoires à fort enjeu Géologique en Pays de la Loire** (sites d'intérêt géologique de la liste régionale SCAP) hiérarchisés (intérêt géologique, vulnérabilité,...)
- Un outil de planification : le **Diagnostic régional patrimonial**

# *Les objectifs de la démarche*

## *Résultats*

Les acteurs institutionnels impliqués dans les politiques de préservation de la biodiversité pourront s'appuyer sur ces outils (cartes/planification) afin de **protéger au mieux** les espèces, habitats et sites d'intérêt géologique non encore suffisamment protégés.

# *Les enjeux de la déclinaison régionale*

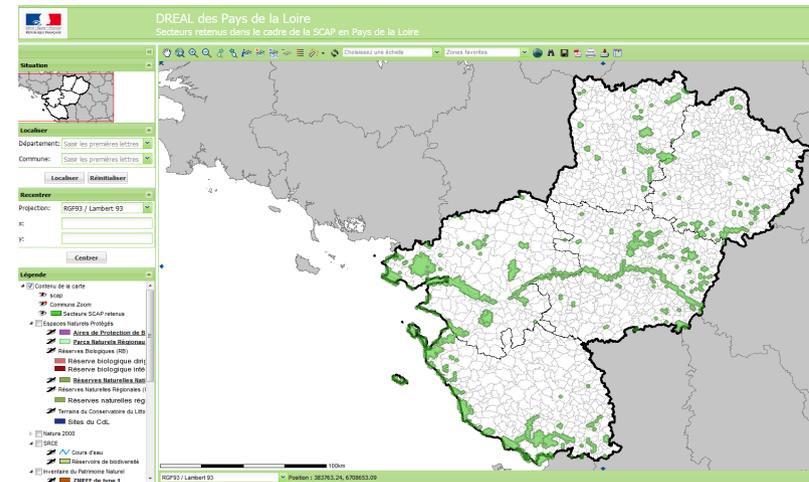
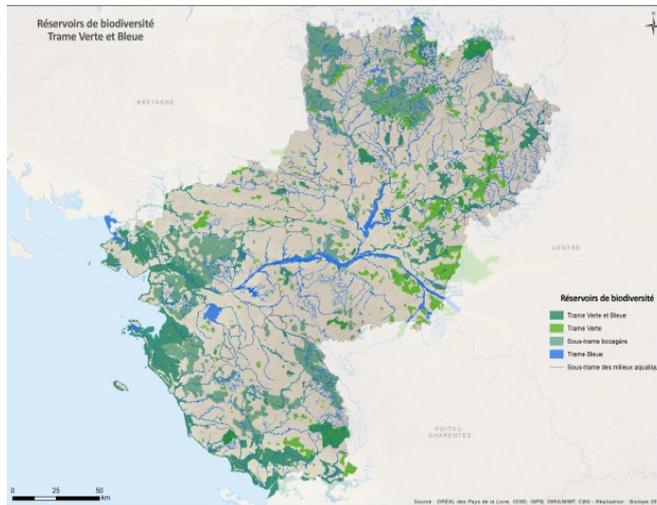
Construire, à travers un **partenariat** avec l'ensemble des acteurs institutionnels impliqués dans les politiques de préservation de la biodiversité, un cadre cohérent pour permettre de :

- disposer d'un véritable **diagnostic patrimonial régional** et d'une **hiérarchisation des enjeux partagés**,
- déterminer les espaces qu'il faudra protéger (pour des habitats ou espèces insuffisamment protégés),
- réfléchir **collectivement** sur le choix de l'outil le plus adapté pour répondre aux enjeux identifiés,

# *Les enjeux de la déclinaison régionale*

- mettre en évidence les **complémentarités** entre les différents outils disponibles,
- renforcer l'**harmonisation** de leurs politiques de création d'aires protégées,
- **articuler** la démarche avec les autres démarches et notamment le schéma régional de cohérence écologique (Trame verte et bleue).

# Lien avec la Trame Verte et Bleue



- Une **finalité commune** : stopper la perte de biodiversité et restaurer/maintenir ses capacités d'évolution
- 2 outils créés par l'article 23 de la **loi Grenelle I**
- 2 démarches menées au niveau **régional**, en concertation avec les acteurs
- Les 2 démarches sont complémentaires :
  - la très grande majorité des sites SCAP sont inclus dans des réservoirs de biodiversité du SRCE

# *Les enjeux de la déclinaison régionale*

- **identifier plus d'espaces** répondant aux critères écologiques recherchés que la surface qu'il paraît nécessaire de classer afin :
  - de ne pas substituer une réflexion régionale (macro) à une **réflexion plus précise**, qui implique un travail beaucoup plus fin et une association très large des acteurs locaux ;
  - de pouvoir **saisir les différentes opportunités** qui se présenteraient pour répondre aux enjeux repérés ;
  - de laisser **chaque acteur libre de sa stratégie**, la déclinaison régionale de la SCAP permettant un travail commun de hiérarchisation des enjeux.

# *Mise en œuvre de la SCAP*

**Une phase nationale achevée**

**Une phase de déclinaison régionale en cours**

# *Diagnostic patrimonial national du réseau des aires protégées*

1 - Identification espèces et habitats à préserver en priorité par un réseau d'aires protégées, sélectionnés selon 2 entrées :

- menacés ou pour lesquels la France a une responsabilité patrimoniale
- **et** pour lesquels l'outil « aire protégée » est pertinent.

2 - Déterminer parmi ces espèces et habitats, ceux pour lesquels le réseau d'aire protégée existant est insuffisant (parmi les outils de protection forte et les outils intégrés à la SCAP en terme de complémentaires).

# Diagnostic patrimonial national du réseau des aires protégées

535 espèces et 119 habitats classés  
en 3 niveaux de priorité (1,2,3)

Etat du réseau national	Pas ou très peu d'aires protégées	Présence significative d'aires protégées	
		Insuffisance qualitative du réseau national	Suffisance qualitative du réseau
	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3

# Diagnostic patrimonial national du réseau des aires protégées

Nombre d'espèces de la SCAP classées par priorité et région

